



Grève suspendue à Radio France



En raison de la situation exceptionnelle de l'entreprise, liée à l'épidémie de COVID-19, et à la demande de l'ensemble des organisations syndicales, la direction de Radio France a accepté de suspendre les négociations en cours sur les suppressions d'emplois liées au plan stratégique de la Présidente.

Après en avoir débattu avec les salariés en AG ce jour, la CGT a décidé de lever le préavis en cours à compter de vendredi 13 mars 2020 minuit.

Les négociations et la mise en œuvre des réorganisations sont interrompues pour une période de 15 jours, reconductible par quinzaine tant que la situation le nécessite.

Quoi qu'il en soit, Sibyle Veil a tenu à rappeler aujourd'hui qu'elle compte toujours réaliser les économies annoncées et supprimer des emplois. Si cela se confirme, la Cgt appellera les salariés à reprendre la grève.

Paris, le 13 mars 2020

La CGT RADIO FRANCE ☎ 116, avenue du pdt Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 6H07

📞 01 56 40 22 21 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : cgt@radiofrance.com

Site Internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>

Twitter : @CGT_RadioFrance

Facebook : <https://www.facebook.com/CGT.Radio.France>